



A Dijon, le 10 décembre 2015

Madame, Monsieur,

Je me permets de prendre contact avec vous afin de vous demander de soutenir le **Master 2 « Professions juridiques du sport »** de la Faculté de Droit, Sciences économique et politique de Dijon (Bac +5) par le **versement de la taxe d'apprentissage**.

À l'appui de cette demande, il me paraît utile de porter à votre connaissance des informations concernant le Master 2 Professionnel « Professions juridiques du sport ». Ce diplôme a pour objectif de former des juristes pouvant évoluer dans une fédération, une ligue, une association ou une société sportive ; il permet aux étudiants d'acquérir des connaissances en droit du sport mais aussi des compétences opérationnelles (en matière de rédaction de contrats, de préparation d'actes de saisine de juridictions, etc.) au moyen d'enseignements dispensés par des universitaires spécialistes en droit du sport (principalement membres du Laboratoire de Droit du Sport de Dijon), de séminaires pratiques animés par des avocats eux aussi reconnus en droit du sport, des juristes ou non juristes employés par un club, une fédération, une ligue professionnelle, un syndicat de sportifs, etc. Le contenu de cette formation évolue en fonction des besoins exprimés par ceux qui sont susceptibles de recruter les diplômés et des évolutions des textes (code du sport, règlements des fédérations ou ligues) tant nationaux qu'internationaux. Par ailleurs, il accueille des étudiants en formation continue (salariés de clubs, de fédérations, etc.)

En choisissant d'orienter votre taxe vers cette formation, vous participerez au développement d'un diplôme qui forme vos futurs collaborateurs. Vous trouverez en pièce jointe le document qui vous aidera à procéder au versement de la taxe qui doit avoir lieu au plus tard le **28 février 2016**.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

le Directeur

Gérald SIMON

VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE – INFORMATIONS UTILES

Pour nous verser votre taxe d'apprentissage, vous devez vous mettre en contact avec votre **Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA)**. Pour information, le nombre d'OCTA a été récemment réduit. Pour les entreprises ayant leur siège en Bourgogne, le seul OCTA autorisé à percevoir vos versements est la **CCI de Bourgogne** (<http://www.bourgogne.cci.fr/formation/la-taxe-dapprentissage>).

Vous devrez communiquer à votre OCTA les informations relatives à votre société mais également lui préciser que vous souhaitez verser votre taxe d'apprentissage à **l'UFR Droit, Sciences économique et politique de l'Université de Bourgogne**. En l'absence de cette précision, la taxe ne pourra pas être affectée à une formation de la Faculté de Droit, science économique et politique de l'Université de Bourgogne.

La date limite de versement de la taxe est fixée au **28 février 2016**.

A la suite de la réforme de la taxe d'apprentissage en 2015, le Quota et Hors Quota (ou barème) sont maintenus mais leurs pourcentages modifiés. Pour rappel :

Quota : destiné aux CFA pour couvrir les droits de formations de leurs apprentis. Les CFA ne sont plus éligibles au Hors Quota.

Hors Quota : formations jusqu'à Bac+2 (catégorie A) et formations Bac+3 et Bac+5 (Catégorie B).

Toutes les formations de l'UFR Droit, sciences économique et politique qui sont éligibles à la taxe d'apprentissage dépendent de la catégorie B correspondant à 35 % du Hors Quota.

----- FORMULAIRE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE à nous retourner à l'adresse suivante

*Master 2 Professions juridiques du sport
Taxe d'apprentissage
UFR Droit – Université de Bourgogne
4 Boulevard Gabriel, BP 17270, 21072 DIJON CEDEX*

Votre entreprise :

Raison sociale :
Siret/Siren :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone :
Courriel :
Personne à contacter :
Fonction :

Votre organisme collecteur (OCTA) :

Pour les entreprises ayant leur siège en Bourgogne : **CCI de Bourgogne**

Pour les autres entreprises, la CCI de leur région ou autre OCTA :

Information nous concernant :

Établissement : **Université de Bourgogne, UFR Droit, Sciences économique et politique de l'Université de Bourgogne, 4 boulevard Gabriel, 21000 Dijon**

Code UAI : **0212226F**

Code SIRET/SIREN : **19211237300019**

Votre versement :

Montant affecté en euros :

Nom de la formation choisie : **Master 2 pro « Professions juridiques du sport »** (Catégorie B, Niveau I)

N° d'habilitation du diplôme (RNCP) : **21140**